

Point de vue sur le thème des XI^{es} journées de la SEH Campements, cabanes et cabanons : formes sociales et rapports à la nature en habitat temporaire

XI^{es} journées scientifiques de la Société d'écologie humaine (SEH),
25-27 novembre 1999, Perpignan (France)

LAURENCE CARRÉ

La « cabane » fut le beau thème proposé par Bernard Picon, directeur du laboratoire d'écologie Desmid du CNRS, à la Société d'écologie humaine pour ses XI^{es} journées. Il a été retenu pour l'intérêt qu'offre son caractère hybride, caractère aujourd'hui au cœur de tant de réflexions aussi bien sociologiques qu'anthropologiques et philosophiques, notamment quant aux problématiques environnementales.

Ce colloque s'est déroulé sur trois journées intenses, comprenant une visite aux cabanes des étangs de Canet sur le site du Conservatoire du littoral. Ce fut l'aboutissement du travail mené par le comité d'organisation composé de Marie-Dominique Ribereau-Gayon, Bernard Brun, Marie-Hélène Dufour, Laurence Nicolas et Bernard Picon.

Les interventions furent nombreuses et intéressantes, présentant une grande diversité de cas situés un peu partout dans le monde. Leur confrontation nous a permis d'apercevoir les tendances majeures qui relient les cas entre eux.

L'enfance, la mère

La cabane est d'abord liée à l'enfance. À cette période de la vie, elle est le refuge pour jouer à être grand, à se faire peur, mais également le lieu de la (re)constitution de soi. Là où l'on se (re)fait fœtus, dans un espace plus petit que la maison. La cabane, comme la capsule japonaise, est le lieu le plus intime, enveloppant comme l'utérus de la mère. Nous pouvons d'ailleurs voir dans les modes de vie qui y sont associés, des qualités qui rappellent le monde utérin et la générosité inconditionnelle du ventre de la mère : l'autarcie, l'autosuffisance alimentaire et autres auto-constructions, dans un environnement généreux, pourvoyeur de ressources naturelles renouvelables, la mer, l'eau douce ou saumâtre, la terre, la forêt.

En tant que refuge pour jouer, c'est le lieu du « comme si » et de l'imitation. La cabane est presque pareille à la maison mais pas tout à fait, et l'enfant apprécie en général la liberté plus grande qu'il a d'entrer et de sortir... Sensation d'enveloppement et d'intimité d'une part, liberté de ne pas devoir se tenir tranquille comme à la maison d'autre part.

Principales interventions

Axel Sowa, « Les hôtels – capsules au Japon : dynamique sociale et densité » ; *Sophie Sauzade*, « Cabanes : lieux de l'enfance ? »

Lieu de sociabilité masculine

Dans le monde adulte, la cabane est quasi exclusivement liée à l'univers masculin. Comme si les hommes étaient les seuls à pouvoir opérer une continuité, à rester connectés à leurs rêves d'enfant. On comprend, à travers l'intervention de Josiane Bru, que la petite fille devenant femme, doit quitter la cabane pour la maison, sous peine de transformer la cabane en maison par sa seule présence.

Les capsules sont appelées au Japon des « machines à célibataires ». Loin de l'épouse et de son domaine – la maison, lieu où ils doivent assumer leur responsabilité de chefs de famille –, les hommes développent ici une sociabilité qui leur est propre, dans une atmosphère souvent festive, où l'excès signifie un imaginaire fantasmagorique, voire orgiaque.

La femme n'est pas tout à fait absente de cet univers cabanonier : femme fantasmée, maîtresse, relation passagère et illicite... très rarement l'épouse. Dans les exemples de campements africains notamment, on trouve quelques jeunes cousines et sœurs, et des vieilles femmes, c'est-à-dire des femmes avec lesquelles il ne peut y avoir d'ambiguïté érotique, semble-t-il, et qui assurent justement la liaison avec le village, la sphère domestique.

Principales interventions

Josiane Bru, « Une fille dans la cabane ou l'entre-deux maisons dans les contes populaires » ; *Axel Sowa*, *Capucine Crosnier*, « Habitat d'estive des bergers transhumants, Écrins et Cévennes » ; *Paulette Roulon-Doko*, « Les campements saisonniers chez les Gbaya de Centrafrique » ; *Yveline Poncet*, « Habitats temporaires et mobiles dans le delta intérieur du Niger (Mali) ».

Lieu de transition

La cabane est un lieu de transition au sens de rite de passage. On y passe d'un univers à un autre. Des mutations voire des métamorphoses s'y opèrent et, de ce fait, elle relève parfois du domaine sacré. C'est en cela le lieu d'un apprentissage.

On y apprend le passage du dedans au dehors comme de l'extérieur à l'intérieur. Par l'aménagement d'un espace intérieur à l'extérieur, l'on se prépare à l'extériorité, l'extérieur devenant plus prégnant que dans la maison. Entre la tente et la maison, on passe

LAURENCE CARRÉ
Ladyss–CNRS
36 bis, rue du Faubourg-du-
Temple
75011 Paris
Tél. : 01 43 14 07 65
Email : laurence.carre@free.fr

du nomadisme à la sédentarité en s'accordant une phase semi-sédentaire. On fait ainsi le pas entre l'enfance et l'âge adulte. Elle est parfois également le moyen d'une transition vers l'insertion, vers l'indépendance personnelle ou politique, comme dans le cas des cabanes des océaniens de Nouméa, qui se sont développées contre l'autorité post-coloniale.

Principales interventions

Josiane Bru, Capucine Crosnier ; Amina Saïd Chire, « Habitat temporaire en République de Djibouti » ; Hélène Pagezy, « Les campements de pêche chez les Ntomba du lac Tumba (République démocratique du Congo) : dynamique d'occupation, aspects juridiques et sociaux » ; Paul Pandolfi, « Touaregs du Hoggar : Entre tente et maison, la hutte » ; Floréal Jimenez, « From the log cabin to the white house ».

La cabane, lieu de l'entre-deux, hors norme et hors-la-loi

On trouve aussi dans les cabanes, cabanons et campements, des gens qui restent dans ce creuset intermédiaire. Il ne s'agit plus ici de passage. Le passage d'une catégorie à une autre est alors refusé car il ne peut avoir lieu que s'il y a reconnaissance d'une exclusion mutuelle de deux catégories. Certains refusent de choisir et préfèrent rester dans l'entre-deux : ni nomades, ni tout à fait sédentaires. La cabane n'est alors ni tente ni maison, ni baraque ni villa ou bien elle est les deux à la fois. Elle ne relève ni du public ni du privé. On y vit dedans et dehors, sur le mode deulezien du « et... et... ». On s'y conçoit à la fois adulte et toujours enfant. L'utile s'y confond avec l'agréable, le beau, le ludique. Il n'y a plus de séparation entre travail et loisir.

S'opposer systématiquement à l'irrésistible mouvement qui quadrille et marchandise toujours un peu plus la vie et notre environnement suppose la plupart du temps de se retrouver hors-norme et hors-la-loi. Le cabanon est l'incarnation d'une utopie où la précarité et la pauvreté riment avec liberté et luxe, un luxe gratuit, non monétarisable : « Tout est à moi puisque rien ne m'appartient, puisque je ne possède rien ». De fait, les occupants des cabanons sont de plus en plus souvent dans l'illégalité, construisant leur cabane sur des terrains dits non constructibles, friches sans affectation claire du point de vue des pouvoirs publics. Ces Robinson – affranchis, petites incarnations du mythe de l'homme libre d'avant la propriété –, y prennent le droit de faire là où tout se réglemente et se négocie à prix fort, en rupture avec les normes esthétiques en cours, proposant ainsi en quelque sorte une contre-culture qui ne se pense pas encore forcément comme telle. Campements ou cabanes, on assiste fréquemment à un contre-emploi du bâti (exemple des campings belges) dans un contexte qui a tendance à destiner un espace à une seule fonction à l'exclusion des autres (lieu de production, de résidence, de protection de la nature, de loisir).

La cabane conçoit un espace en limite, entre l'extérieur et l'intérieur, l'autorisé et l'interdit, le visible et l'invisible, la terre et l'eau...

Principales interventions

Serge Bahuchet et Edmond Dounias, « Des cabanes en forêt tropicale : structures, fonctions et fréquence d'occupation des résidences semi-permanentes en forêt d'Afrique centrale » ; Laurence Nicolas, « Les cabanes de Beauduc, société sauvage, société débridée : le pêcheur, le braconnier et le Robinson » ; Dorothee Dussy, « Les cabanes océaniques de Nouméa : compromis urbain ou geste politique ? » ; Carole Barthelemy, « De la récupération au tout clinquant neuf : diversité des campements observés au bord du Rhône entre pêcheurs d'aloses et carpistes » ; David Praile, « Autour de l'habitat permanent en camping et parcs résidentiels en Wallonie : question sociale, habitat et piste de citoyenneté » ; Nathalie Ortar, « Le chalet dans l'Ain et les Alpes maritimes : un avatar du cabanon ou une résidence secondaire des pauvres ? » ; Bernard Chérubini, « Des formes vernaculaires de l'habitat créole aux formes modernes d'appropriation du littoral : images de la résistance à la dévernacularisation » (Guyane française et Réunion).

L'extraordinaire et le sacré

Dans les cabanes comme dans les campements, on vit l'extraordinaire par opposition au quotidien du domicile familial, du travail salarié, du village... Ceci se traduit tantôt par le retrait solitaire comme dans les pavillons d'ermitage japonais, ou par la fête et l'excès dans la précarité positivisée du cabanon. On a tendance dans ce cas à « se lâcher », à faire ce qui est interdit ailleurs.

L'extraordinaire rejoint parfois le sacré en ces lieux caractérisés par des conditions extrêmes, où le risque est présent, lieux sauvages ou considérés comme tels aussi bien sur le plan naturel que social.

On peut remarquer que le sentiment du sacré est associé à la transmission d'un savoir collectif qui a souvent à voir avec le maintien d'un équilibre fragile : sensation de devoir éviter d'éveiller la colère des dieux ou des éléments, sensation de ne pas être chez soi, sensation d'être moins protégé par un environnement moins humanisé... Un sacré considéré sous un angle plutôt positif ou plutôt négatif selon les cultures. L'homme est en tout cas plus dénudé ici, sinon plus menacé, plus malmené, comme ces enfants pris dans le système esclavagiste de l'Arbé en Vanoise, dans un environnement non encore pacifié, qui est le territoire des génies, lieu de l'épreuve et de l'initiation.

Principales interventions

Hélène Pagezy, Paulette Roulon-Dok, Murielle Hladik, « Pavillons d'ermitage dans la tradition de l'Extrême-Orient : un modèle d'architecture rustique » ; Jean-Paul Loubes, « La cabane, figure géopoétique de l'architecture » ; Yves Brugière, « Le système de l'Arbé, massif de la Vanoise » ; Ousmane Maïga, « Les cabanes de chasseurs dans le Djitumu au Mali ».

Une organisation commune ignorée

Ce savoir collectif capable de maintenir un équilibre fragile est au fondement du commun : intérêt

commun, bien commun, ni public, ni privé. La normalisation juridique et économique ignore superbement l'existence de ces biens communs en France, comme de plus en plus en Afrique et ailleurs. N'y voyant qu'anomie, dangereuse anarchie, ce processus de normalisation produit du public banalisé. Souvent le commun ne parvient pas à exister vraiment de manière à pouvoir prétendre à une certaine légitimité organisationnelle. Mais quand il est « incarné », il garantit le plus souvent des comportements écologiques : si les systèmes basés sur les cabanes et les campements ne sont pas entièrement nomades, ils se caractérisent par une grande mobilité pour suivre et s'adapter aux évolutions des ressources. Cette faculté d'adaptation par rapport à une ressource naturelle renouvelable ou non est nécessaire dans ces économies basées sur le prélèvement.

La robinsonade, recherche d'un paradis perdu, est donc aussi prise en compte d'une complexité que la notion de développement durable tente difficilement de réintroduire dans les économies et modes de vie.

Principales interventions

Serge Bahuchet et Edmond Dounias, Paulette Roulon-Doko, Yveline Poncet, Ousmane Maiga, Yves Brugière Laurence Nicolas, Christine Rendu, « Les cabanes d'estive des Pyrénées Catalanes : un éclairage de longue durée » ; Cécilia Claeys-Mekdade, « Polémiques autour des campements populaires des plages de Camargue : le campeur, le scientifique et le préfet » ; Anne Luxereau, « Abris standardisés contre cabanes dans les jardins collectifs urbains ; le propre et le normé contre le sauvage » ; Annie-Hélène Dufour, « Cabanons et formes de sociabilité masculine en Provence » ; Jean-Marie Marconot, « Les masets nîmois ».

Les us et coutumes en matière d'habitat temporaire face aux règles et enjeux environnementaux

Là où le discours gestionnaire entre en conflit avec le bâti conçu comme exercice du désir et de la liberté individuelle, l'intervention de Jean-Louis Vassallucci, directeur des services de l'environnement à la Mairie de Perpignan, est venue poser la question suivante, « Jusqu'où la défense de l'intérêt général, qui limite nécessairement, peut-elle aller dans l'encadrement du droit des individus, notamment quand il s'agit d'autochtones attachés à des us et coutumes ou de personnes sans grands moyens économiques en demande de liberté, de créativité et/ou d'accès à la Nature ? ».

C'est un droit de faire qui constitue le soubassement idéologique de la démarche de construction des cabanes. Or, le législateur et l'administration se sont donnés, ces dernières décennies, un rôle croissant en matière de gestion de l'espace. Ce rôle s'est considérablement renforcé sur le plan de la planification, avec l'avènement du principe de précaution, qui interpelle précisément le droit de faire, la multiplication des structures de coopération territoriale et intercommunale, et le développement d'outils réglementaires et techniques opposables au tiers qui viennent s'ajouter

aux règles de la construction en France, codifiant de façon précise l'initiative individuelle.

Dans le contexte culturel contemporain, les notions de vide, de vacant, de précaire sont reléguées aux limites où elles sont strictement codifiées. L'usage pourtant demeure variable, loin des yeux de l'administration. Mais en zones urbaines et périurbaines, la gestion et les contrôles publics se font pressants.

Dans la ville de Perpignan, sur les bords du Têt, se trouvait « un territoire public sans affectation claire ». Il avait été mis à disposition à titre précaire pour des jardins ouvriers et s'était progressivement couvert de constructions hétéroclites. Des jardins avec platanes, orangers, néfliers, entouraient divers entrepôts et habitations. En 1967, par convention avec l'État, la ville devait prendre jouissance des lieux, à charge pour elle d'assurer la récupération des terrains et de les affecter à usage public... Les expropriations concernaient entre autres une étable en briques où s'approvisionnaient en lait frais les habitants du quartier.

L'intérêt général est aujourd'hui servi par une piste de rollers, un Point-Info sur l'environnement dans un jardin exotique public, un parcours de santé... Jeux d'enfants, collections végétales, arbres indigènes ou exotiques, « l'usage est passé de l'individuel au collectif », nous affirme Jean-Louis Vassallucci.

C'est souvent là que l'erreur est entretenue pour justifier ces aménagements comme nombre d'autres : l'usage ne passe pas tant de l'individuel au collectif que du commun (déjà collectif) au public (le commun du quidam, un commun anonyme) et donc du lieu au non-lieu. Mais on entend ici que les parcelles récupérées par la mairie de Perpignan étaient laides, du moins que la dimension « naturelle » avait quasiment disparu, qu'il n'y avait pas de demande de la part des gens du quartier autre que d'offrir au public un espace ouvert, et que, de toutes façons, il n'y avait pas ici de culture de la participation à même de faire exister une association de quartier pour distribuer les parcelles...

La normalisation par surexploitation du symbolique

Si l'une des caractéristiques importantes de la cabane est sa capacité d'adaptation et d'évolution permanente en fonction de son environnement aussi bien écologique (milieux, climats, saisons), qu'économique, socioculturel et géographique (transition du rural à l'urbain), elle a de plus en plus tendance à se retrouver coincée entre illégalité et patrimonialisation, phénomènes auxquels elle échappe encore parfois – mais jusqu'à quand ? – avec force ruse et discrétion.

Nous avons vu – à travers l'exposé de Jean-Louis Vassallucci – à quel point le durcissement du pouvoir du législateur et de l'administration en matière de gestion de l'espace se traduisait en France par une quasi-condamnation des cabanes. Mais un autre danger les menace dans leur charme même, la normalisation par surexploitation du symbolique : patrimonialisation et obsession de l'authentique et du traditionnel; discours et conceptualisations; standardisation par reproduction en série, imitation, esthétisa-

tion, recyclage publicitaire...

Nous avons observé un exemple de patrimonialisation lors d'une visite à l'étang de Canet, site du Conservatoire du littoral où celui-ci a remplacé les bicoques en tôles et autres matériaux de récupération, par « d'authentiques cabanes de roseaux reconstruites comme au début du siècle », laissées à la disposition de pêcheurs, mais dans un cadre muséographique ouvert au public (parkings, chemins, signalétique, cabane – témoin, garde du site, guide...).

Principales interventions

Anne Luxereau

L'imaginaire de la cabane et ses utilisations commerciales, politiques et architecturales dans le Sud-Ouest

Marie-Dominique Ribereau-Gayon a abordé le sujet de la cabane sous un autre angle de vue. En effet, aux cabanes traditionnelles où se mêlent étroitement usages professionnels et usages ludiques s'ajoutent aujourd'hui un certain nombre de cabanes sans aucune destination professionnelle, telles les cabanes reconstituées, mises en scène dans les aménagements routiers (les rond-point, par exemple), et les néo-cabanes, résidences secondaires ou principales, dont la multiplication récente marque l'avènement d'un style architectural « cabaniste » qui formalise et urbanise une certaine idée de la vie dans la nature, symbolisée par les cabanes traditionnelles.

La cabane est utilisée dans les publicités, au niveau local et au niveau archétypal, c'est-à-dire en direction d'un grand public doté d'une sensibilité écologique grandissante et sujet aux grandes peurs alimentaires... Carrefour (local) a fondé toute sa politique de communication sur les pontons. Les cabanes, en particulier les cabanes « tchanquées » (c'est-à-dire sur échasses, sur pilotis), connaissent une spectaculaire ascension médiatique depuis la fin des années 80.

C'est que le caractère hybride de la cabane (à la fois marginale et socialisée) favorise son utilisation par les hérauts de la société de consommation, les interprètes des courants esthétiques, les porte-parole politiques et les administrations.

Jean-Paul Loubes nous présente des réalisations d'architectes inspirées par la cabane, dans une démarche consciente de sculpter des lieux, de les occuper : par exemple des maisons bioclimatiques qui utilisent les énergies douces ; des maisons en relation avec le dehors (grandes baies vitrées), voire, d'après lui, en relation avec le cosmos. Son intervention a suscité beaucoup de réactions. Il me semble que la cabane est un objet poétique parce qu'elle incarne l'anti-discours (même poétique), l'anti-conceptualisation, alors même que la sur-conceptualisation caractérise de plus en plus la démarche et les projets des architectes. Je pense qu'il ne peut y avoir de cabane d'architecte – c'est un non-sens – et qu'on ne peut patrimonialiser une cabane, sous peine de la vider de toute poésie.

Bernard Picon, quant à lui, ne trouve pas de filiation avec la cabane dans le minimalisme – entre autres des matériaux –, ni dans le côté épuré des formes. (Il s'agit bien de « constructions (d')intellectuel(le)s », d'où l'épure, la froideur en question). Au contraire, l'univers de la cabane se caractérise par la profusion, la pagaille... Il voit une différence aussi dans le fait que la « cabane d'élite » en question correspond à une représentation de la nature comme paysage, alors que la poésie de la cabane populaire tient au fait que la nature est ici considérée comme ressource, donc d'un point de vue fonctionnel. Il remarque que la politique des Parcs –nationaux en particulier – incite, voire contraint (selon qu'il s'agit d'une zone centrale ou périphérique) au respect de normes architecturales très précises. Or l'air du temps est... de « faire traditionnel ». La cabane est en rupture avec cette conception : elle évolue en permanence et elle est toujours refaite avec les matériaux que l'on a sous la main.

Concernant la normalisation, nous pouvons méditer cette réflexion de Jean-Louis Vassallucci : « Quand le charme d'un lieu, voire sa poésie, est supprimé sur l'argument d'un intérêt général qui normalise nécessairement dans le sens de grandes fonctionnalités, la nostalgie ou le ressentiment sont difficiles à éviter... à une époque où le droit donne des signes de sédimentation et où l'humain, dans sa dimension créatrice de bâtisseur ordinaire et d'aménageur de rêves, a de plus en plus de peine à s'exprimer ».

L'esprit cabanon

Il est assez vite apparu qu'il existait des cabanes et pas un seul type de cabane, un imaginaire de la cabane. Mais on peut envisager un « esprit cabanon », comme nous le propose cette expérience, qui a pris place cet été sur les quais du canal de l'Ourcq à Paris et qui se nomme Mari-Mira ou l'esprit cabanon.

Ayant débuté à L'île-Maurice, à partir de la créativité ordinaire qui consiste à construire et décorer des cabanes avec ce que l'on a sous la main, cette expérience plastique est passée par Marseille avant d'atteindre Paris. L'idée est de construire du beau, du luxe, de la fantaisie avec des choses de peu, à partir de matériaux de récupération présents dans les différentes stations, plastique ou tôles à L'île-Maurice, bois flottés à Beauduc près de Marseille, poubelles à Paris, qui deviendront balancelles, bibliothèque, auditorium, cinéma..., dans l'esprit des cabanes de pêcheurs, d'où le bord de l'eau... L'installation est conçue en direct tout au long de la résidence qui est ouverte aux visiteurs du quartier ou d'ailleurs : certains peuvent participer à l'élaboration, d'autres – comme les nombreux enfants présents cet été – viennent y jouer, bavarder, d'autres encore juste regarder et écouter les explications pratiques et poétiques des guides-acteurs, professionnels ou non, qui gardent les lieux, servent de repères pour les gens du quartier et contribuent à la fabrication constante de l'installation.

Il y a là une proposition de ce que serait l'esprit cabanon : un esprit fédérateur.

À la lecture du dossier de presse et du projet artistique, on perçoit à quel point Mari-Mira est complète-

ment dans l'air du temps. On remarque le goût de l'éphémère mais, en même temps, du jamais fini, toujours en train de se faire, donc éternel... Esthétique de la pauvreté comme liberté, comme défi à la marchandisation et à la technologisation. Une pauvreté non sentie comme telle, parce que plus modeste en moyens que miséreuse, retrouvant l'état de profusion dans la modestie de ses désirs et de ses plaisirs. L'eau nourricière n'est jamais là, elle joue du réflexe à l'économie qui rend astucieux. Ainsi l'art de perdre et de prendre son temps est développé, le temps du superflu, de la gratuité, de l'inutile.

Cette esthétique se présente comme librement naïve, tendre, rieuse (la belle humeur), coquette et même frivole, contre l'arrogance de l'abstraction et du design épuré, gris et froid, se moquant d'être ou non contemporaine. Dans sa faculté de mobiliser les éléments d'une rêverie luxueuse, de les agencer d'une manière empirique, cette sensibilité se rapporte à l'imagination matérielle, les rêves de la matière ou les rêveries concrètes de Gaston Bachelard. Chez Mari-Mira, on aime mettre la main à la pâte ! Aussi parce qu'il est bon de se mettre en situation de pouvoir, pouvoir faire, pouvoir d'assouvir son goût de fabriquer un monde merveilleux et qui fonctionne, pour y accueillir les amis. Il est important qu'il fonctionne car l'inutile doit naître de l'utile, autant que les rebuts inutiles retrouveront leur utilité.

Si l'on peut estimer que la mise en scène de l'esprit cabanon, dans le cadre d'une expérience artistique, sacrifie au principe fondamental de la régulation de la violence (urbaine), la qualité de vie qu'elle encourage et qui joint concrètement la modestie et la liberté est moins que jamais au programme des pouvoirs publics.

Le cabanon – l'esprit cabanon – incarne une manière d'être au monde dont l'aura poétique tient peut-être à la non-réflexivité, à l'esthétique pratique, à la profusion d'astuces, de genres, d'inspirations, toujours en phase avec le milieu dans le temps. Charme de l'entre-deux, de l'hybridité, la cabane appartiendrait à l'univers inconscient du non (encore) dichotomisé du mélange originel.

Bernard Picon assura la conclusion de ce colloque en posant l'existence de la cabane en opposition à la pensée classificatoire, celle qui sépare. La cabane réunit ce qui est artificiellement séparé dans le temps et l'espace par la culture cartésienne, économiciste et productiviste. Elle n'est ni complètement culturelle, ni complètement naturelle. Elle oblige ceux qui l'étudient à l'interdisciplinarité. La pratique cabanière se présente comme une transgression. Elle est une charnière symbolique qui rétablit les liens là où il n'y en avait plus. Elle transgresse les clivages dans toutes les catégories : juridiques, sociales, économiques, temporelles, mentales...

La cabane est toujours à la lisière, dans les interstices. Parce qu'elle est adaptation et non-transformation du milieu, elle a un intérêt pour l'environnement. Elle en a un aussi du point de vue social, là où se vit la fracture sociale. Elle satisfait à la fois des préoccupations ludiques et de survie, une nostalgie d'un rapport direct à la nature incarné dans la symbolique de « la cabane de l'Africain ».

C'est un objet qui se dérobe et qui permet aussi de se dérober, donc de résister aux rapports sociaux socialement imposés, de résister politiquement au colonialisme (Nouméa)... Elle permet aux scientifiques de résister, pour leur part, aux spécialisations scientifiques.

L'histoire contemporaine de la cabane – à travers les résistances à la destruction, les tentatives de reconstruction, de patrimonialisation, de normalisation, de récupération publicitaire –, nous parle de la « fabrique du sensible » (Rancière), du lien inextricable existant entre esthétique, sensibilité, mode de vie et politique.

Un objet qui incarne donc des enjeux aussi bien esthétiques que politiques, liés aux plaisirs épicuriens de la robinsonnade, pêches, chasses, jardinage et prélèvements multiples..., à la convivialité, à la fête et aux fantasmes. Un objet plutôt sympathique, même s'il est très largement associé à un univers exclusivement masculin.

**Programme des XI^{es} journées de
la Société d'écologie humaine (SEH),
et de l'UMR 6578 du CNRS,
Adaptabilité humaine :
Biologie et culture, université de la
Méditerranée, faculté de médecine
27, bd Jean-Moulin,
13385 Marseille Cedex 5**

25 novembre 1999

*Introduction par Bernard Brun, Président de la SEH
et Jean-Louis Vassallucci, Directeur de l'environnement
de la ville de Perpignan*

10H30-12H30 Esthétique, matériaux et architecture

14H30-18H30 Imaginaire de la cabane

26 novembre 1999

9H30-12H30 Rapport à la nature, ressources naturelles et environnement

14H30-18H30 Sociabilité et mode de vie

27 novembre 1999

9H-12H Histoire, droit et conflits

Conclusion du colloque par Bernard Picon